

CONCOURS MATERNELLE AU CINÉMA STOPMOTION

La mission EAC 06 et l'association Héliotrope proposent un concours de Stop Motion dans le cadre du dispositif MATERNELLE AU CINÉMA.

Pour qui ?

Ce concours s'adresse à toutes les classes de **GS inscrites au dispositif Maternelle au Cinéma**.

Quoi ?

Il s'agit de réaliser un petit film d'animation en stop-motion avec vos élèves d'une durée comprises entre 5 et 30 secondes. Ce projet vous permet de travailler l'éducation à l'image en pratique et inscrit ainsi pleinement le dispositif Maternelle au Cinéma dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

Quelles contraintes de création ?

En résonance avec la séquence du film Ernest et Célestine « de l'hiver au printemps », les élèves pourront comprendre par l'action comment le mouvement se crée au cinéma.

Deux contraintes devront être respectées :

- Utiliser la technique de l'aquarelle.
- Réaliser une animation abstraite (à partir de tâches, de formes, de lignes...).

Quelles contraintes techniques ?

- Filmer en paysage.
- Vérifier que votre appareil capte les images en HD (1920 x 1080 px). C'est le cas de tous les appareils relativement récents, y compris les téléphones.
- Ne pas réaliser de générique au film envoyé.
- Ne pas ajouter de musique au film envoyé.

Comment ?

Vous trouverez des explications plus détaillées, le cahier des charges précis et des tutos pour vous accompagner dans cet atelier sur le digipad Maternelle au Cinéma 06, accessible via le site de [la mission eac 06 1er degré](#).

Quand ?

- Inscription de la classe au concours **du 13 novembre au 17 décembre 2024**
- Les films devront nous parvenir **avant le 4 avril 2025**.

Accompagnement

Les enseignants inscrits à ce concours sur ADAGE pourront bénéficier s'ils le souhaitent d'une **formation à l'utilisation du logiciel Stop Motion Studio** lors d'un atelier de pratique animé par le Pôle Régional de l'Image. Cette formation aura lieu **le mercredi 15 janvier après-midi** après la formation Maternelle au Cinéma sur le premier programme de courts-métrages le matin. *Cette formation pourra être décomptée des 18 heures à la demande des enseignants s'ils ne sont pas dans un plan ou tout autre formation institutionnelle imposée ou bien être suivie sur du temps de préparation de classe.*

Comment transmettre le film ?

Envoyer le film en format MP4 ou MOV à l'adresse mail CPDAP1.ia06@ac-nice.fr via un lien de téléchargement généré par FILESENDER (accessible depuis votre Esterel). Merci de nommer le fichier de façon explicite : stopmotion-votrenom-niveaudeclasse-nomecole.mp4 par exemple et de donner toutes les informations concernant la classe dans le corps du mail (adresse physique de l'école, contact). Écrire concours de stopmotion en objet du mail.

Qui gagne quoi ?

Une commission choisira un premier prix parmi les films participants et deux autres coups de cœur.

- Le premier prix bénéficiera d'un atelier bruitage en classe avec l'association HELIOTROPE à programmer dans la dernière période de l'année.
- Les coups de cœur recevront un livre pour la classe.
- Nous réaliserons une capsule avec tous les films participants. Nous demanderons aux salles partenaires de la diffuser avant la programmation du troisième trimestre.